

Ouyahia se fait discret

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3832 - Mardi 29 mars 2016 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou et El Oued

Deux terroristes mis hors d'état de nuire

Page 24

Automobile

Plus chère, la vente de la vignette retardée au mois de mai

Page 4

La reprise de Palmyre change tout

Par Mohamed Habili

Maintenant que Palmyre a été reprise des mains de Daech, moins d'une année après avoir été conquise par ce dernier, quelle pourrait bien être la suite ? Bien sûr cette première libération, (saluée par la communauté internationale pour ce que représente Palmyre à l'échelle de l'histoire humaine), dont le profit politique revient au seul régime syrien, en sera suivie par d'autres, et notamment de celle de Deir ez-Zour, et de Rakka, la capitale d'un califat dont à l'évidence la fin est proche. Mais une fois que toutes les places encore occupées par Daech seront libérées, ce qui désormais risque de se faire rapidement, l'organisation terroriste étant en train de s'effondrer, le rapport de force entre le pouvoir syrien et les différents groupes de la rébellion aura tellement évolué en faveur du premier qu'on se demande s'il aura intérêt après cela à retourner aux négociations de Genève, interrompues pour le moment. On sait maintenant que ces groupes n'ont pas participé à la libération de Tadmor. Vont-ils respecter le cessez-le-feu jusqu'au bout, jusqu'au moment où l'armée syrienne s'avise de reprendre les hostilités contre eux ? Mais cela elle ne le fera de toute façon qu'après avoir repris les grandes places se trouvant encore sous le contrôle de Daech, Deir ez-Zour et Rakka tout particulièrement.

Suite en page 3

Sécurité sociale

La moitié des travailleurs non déclarés



Malgré les nouvelles mesures prises par la CNAS, un nombre important d'employeurs refusent encore de faire bénéficier leurs employés d'une couverture de sécurité sociale.

Page 2

Exploitation de la 4G

Résultats de l'appel d'offres le 23 mai

Page 2

Premier tour de manivelle

Top action pour «A la fin du temps» de Yasmine Chouikh

Page 13

Sécurité sociale

La moitié des travailleurs non déclarés

■ Malgré les nouvelles mesures prises par la CNAS, un nombre important d'employeurs refusent encore de faire bénéficier leurs employés d'une couverture de sécurité sociale.

Par Yacine Djadel

C'est ce qu'à rappelé, hier, le DG de la Caisse nationale de la sécurité sociale (Cnas), Hassan Tidjani Haddam, s'exprimant sur le sujet à travers l'émission «L'Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio algérienne. Il a affirmé qu'à trois jours avant l'expiration, le 31 mars 2016, du délai de leur mise en conformité, plus de 7 000 patrons, employant 11 000 travailleurs, se sont résolus à les déclarer auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnas). A ce propos, il a indiqué qu'au titre de la loi de finances de 2016, ce sont en tout plus de 100 000 employeurs qui ont régularisé leur situation vis-à-vis de la Cnas. Il a affirmé que dans le cadre de la mise en conformité de ces employeurs vis-à-vis de la Cnas, 11 000 nouveaux travailleurs ouvrent désormais lieu à des prestations sociales. Il a ajouté par ailleurs que «depuis le lancement de l'opération de l'affiliation volontaire auprès de la sécurité sociale, le nombre de travailleurs qui ont régularisé leur situation a augmenté. Près de 17 000 salariés ont été déclarés à la Cnas et tous ont bénéficiés de la



Ph/D.R.

couverture sociale. A cet effet, plus des 11.000 travailleurs qui activaient sans l'informel ont régularisé leur situation. Ces mesures ont permis à la fois l'allègement des dettes parafiscales, la régularisation des salaires et l'augmentation du nombre des cotisants pour la Cnas. Le directeur de la Cnas a toutefois insisté sur l'intérêt majeur pour les 11 000 échéanciers de respecter la date d'expiration fixée à trois jours de délai, c'est-à-dire que ces derniers, pour régulariser leur cas, sont tenus de se rapprocher des bureaux de la Cnas avant le 31 de ce mois. Cette mesure, rappelle M. Haddam, est exceptionnelle dans la mesure où elle permet à ces derniers de bénéficier d'un calendrier d'échéance et surtout seront exonérés des pénalités de majoration de retard, ce qui est exceptionnel et une occasion unique pour eux. Toujours, selon les propos du directeur de la Cnas, dans le cas où les délais ne seront pas respectés et tenus en

compte par ces nouveaux bénéficiaires, les 11 000 échéanciers non seulement perdraient l'avantage de l'exonération mais que les patrons récalcitrants risquent, aussi, de faire l'objet de sanctions pouvant se traduire par une amende se situant entre 100 000 et 500 000 dinars, assortie d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 24 mois, notamment pour les récidivistes. M. Hassan T. Haddam s'engage à veiller aussi à ce que ces sanctions soient réellement appliquées contre ceux qui ne se conforment pas à la loi. Concernant le manque à gagner pour les caisses de la sécurité sociale, dû principalement aux personnes encore non déclarées, le directeur de la Cnas explique que celui-ci reste relativement considérable par rapport à ce qui a été fait jusque-là. A ce sujet il rappelle qu'en dépit des efforts des services de la Cnas et de ses contribuables, seulement la moitié du travail a été fait. «Grâce à la loi de finances com-

plémentaire 2015, nous avons recouvré 50% des travailleurs qui devaient être recouverts en relevant plus de 180 000 infractions à la réglementation, sur 6 500 missions effectuées entre l'année 2015 et janvier 2016 et ce, dans le cadre de nos contrôles employeurs en collaboration avec l'inspection du travail», souligne M. Haddam. Pour plus de précision, il rappelle que son institution dispose d'un fichier de 360 000 employeurs, faisant mention d'un «énorme» déficit financier (plus de 50%) en raison, dit-il, du refus d'entrepreneurs à faire bénéficier leurs employés d'une couverture sociale. Par ailleurs, pour ce qui est d'un éventuel déficit budgétaire dont souffre la Cnas de manière générale et sur lequel les bruits ne manquent pas ces derniers temps, une question a été soulevée dans ce sens par l'animatrice de l'émission. Le directeur de la Cnas a démenti ce fait, disant qu'«actuellement et au jour d'aujourd'hui, la Caisse nationale des assurances

sociales est équilibrée en matière de budget et des finances pour assurer au mieux les prestations de service auprès de nos ayant droit. Nous avons même un petit excédent qui est injecté dans des banques publiques en vue d'une réserve pour nos investissements».

Contentieux financier algéro-français réglé

D'autre part, commentant le contentieux financier existant avec la Caisse de sécurité sociale française (30 000 millions d'euros), M. Haddam a annoncé que la Cnas a réglé la somme de 11 millions d'euros pour les soins dont ont eu à bénéficier ses affiliés dans l'Hexagone, ajoutant que son organisme n'est en rien concerné par les dettes d'autres patients n'ayant aucun lien avec elle. En réitérant l'importante mission que joue la Cnas à protéger ses assurés, l'invité rappelle, à cet effet, qu'en plus de faire bénéficier les assurés sociaux et leurs ayants droit du remboursement d'une partie de leurs médicaments, la carte Chifa leur permet désormais de bénéficier des services de 7 000 médecins conventionnés auprès de son organisme. La nouvelle réglementation adoptée par les services de la sécurité sociale, à l'exemple de ces 11 000 échéanciers annoncés par le directeur de Cnas, il faut dire que cette nouvelle politique de régularisation des travailleurs, bien qu'encre loin de couvrir tous ces derniers à l'échelle nationale, commence vraiment à apporter ses fruits.

Y. D.

Tizi Ouzou

Un arrachement de la fibre optique isole les abonnés Internet pendant 2 heures

LES ABONNÉS Internet ADSL de la wilaya de Tizi Ouzou étaient sans connexion hier matin suite à la rupture de la liaison au niveau de la région de Naciria, dans la wilaya de Boumerdès, a annoncé, hier, la Direction opérationnelle des télécommunications (DOT) de Tizi-Ouzou.

La panne est survenue peu après 10 heures et a duré jusqu'à 13 heures, selon les indications fournies par le responsable local de la DOT, Amar Adda, joint par téléphone. Il précisera que l'origine de cette coupure est l'arrachement de la fibre optique au niveau de la commune de Naciria suite à des travaux de terrassement engagés par une entreprise de travaux publics.

Immédiatement, il y a eu basculement de l'essentiel du trafic internet sur les liaisons de secours, selon notre interlocuteur qui a précisé que la coupure était aussi du côté de Sétif, d'où la difficulté de dépanner tous les abonnés d'Algérie Télécom. Les travaux de rétablissement de la liaison de la fibre optique ont été lancés sur place.

De nombreux abonnés Internet ADSL de la wilaya de Tizi Ouzou étaient sans connexion pendant toute la durée de la panne. Ce n'est pas la première fois que cela arrive dans la région suite à des sabotages des installations d'Algérie Télécom.

Hamid M.

Exploitation de la 4G

Résultats de l'appel d'offres le 23 mai

Les résultats de l'appel d'offres relatif à l'exploitation de la 4G qui sera ouvert uniquement aux trois opérateurs déjà présents sur le marché (Djezzy, Mobilis et Ooredoo), faute de nouvelle candidature, seront connus le 23 mai prochain, a précisé, hier, la ministre des TIC, soulignant que les lauréats ne seront tenus à aucun plafonnement concernant la couverture.

Dans un entretien accordé hier à l'APS, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman Houda Feraoun, a précisé que les lauréats de l'appel d'offres lancé en janvier disposeront de trois mois pour la commercialisation de ce service dont la mise en exploitation et prévue au plus tard pour le dernier trimestre de l'année en cours.

Contrairement à la 3G, précise-t-elle, aucun plafonnement n'est à prévoir pour ce qui est de la couverture 4G. «Les opérateurs auront la latitude de choisir le débit qui leur convient au prorata des moyens techniques et financiers dont ils disposent, avec pour seuil un taux de couverture de 10% dans les wilayas choisies durant les quatre premières années», a-t-elle ajouté. Cette formule a été adoptée pour permettre aux opérateurs d'assurer, en même temps, les communications GSM, la 3G et la 4G.

Invitée à donner plus de précisions sur le fait que l'appel d'offres ne s'est limité qu'aux trois opérateurs (Mobilis, Djezzy et Ooredoo), Houda Feraoun a rappelé que l'appel d'offres était ouvert à tous les opérateurs désireux d'investir dans cette technique, «mais aucun opérateur ne s'était manifesté à l'exception de ces trois opérateurs».

Ce désintérêt s'explique, précise-t-elle, par «le fait que l'opération ne présente aucune efficacité économique pour un autre opérateur appelé à rivaliser des opérateurs présents sur le marché de la téléphonie mobile, et ce, en un temps record en vue d'installer son réseau à travers tout le territoire national, une opération extrêmement coûteuse».

A la question de savoir si le passage à la 4G était synonyme du succès de la 3G en Algérie, la ministre a souligné que «les chiffres parlent d'eux-mêmes et les trois opérateurs ont exprimé leur satisfaction en la matière. Ils ont même demandé à ce que soit accélérée la mise en œuvre de l'agenda relatif à l'extension du réseau, sachant que ce dernier était tenu par un délai».

Par ailleurs, la ministre qui évoquait les problèmes de couverture réseau dans les régions frontalières où les citoyens sont contraints de recourir à un opérateur étranger pour effectuer des appels, a affirmé que l'Algérie «a engagé des négociations avec la Tunisie, lesquelles ont abouti à une coordination ayant permis le recours à une nouvelle technique qui sera mise en exploitation en avril», sans pour autant donner plus de détails.

Vu que les régions à faible densité de population ne sont pas rentables pour les opérateurs, le ministère a décidé de lancer le «Service universel», limité actuellement au secteur de la Poste, a annoncé la ministre, rappelant le lancement d'une opération-pilote dans certaines régions des Hauts-Plateaux et du Sud.

Un appel d'offres avait été lancé par l'Autorité de régulation de la poste et des

télécommunications (ARPT), auquel les trois opérateurs avaient souscrit en vue de lancer ce service dans les régions choisies, l'opération devant faire l'objet d'évaluation vers la fin mai.

La première responsable du secteur a précisé que le recours à l'option du «Service universel» s'inscrivait dans le cadre du «développement durable et la garantie du service public».

Dans le souci d'augmenter le débit Internet en Algérie, la ministre des TIC a annoncé la mise en exploitation, en février 2017, du nouveau câble sous-marin «Oran-Valence», en vertu du contrat conclu dans ce cadre.

«Le câble en question contribuera grandement à la concrétisation de l'engagement de la tutelle qui entend faire de l'année 2016 celle des réductions progressives sur les offres Internet et de l'augmentation du débit, tout en évitant d'éventuelles coupures à l'instar de celle enregistrée l'année dernière du fait de la détérioration du câble sous-marin Annaba-Marseille», a poursuivi la ministre, annonçant également que la Banque africaine de développement (BAD) avait donné son accord de principe pour le financement du tronçon «Niger-Tchad» du Projet de liaison par fibre optique «Alger-Abuja». Elle s'exprimera sur les perturbations subies par le réseau internet par des problèmes d'ordre technique, dus à «une incompatibilité» induite par l'installation du réseau sur plusieurs étapes et suivant différentes techniques, d'où le recours du secteur à l'extension des câbles en fibre optique sur tout le territoire national.

Louiza A.R./APS

Enjeux du congrès du RND en mai

Ouyahia se fait discret

■ Le Rassemblement national démocratique (RND) tiendra son congrès extraordinaire en mai 2016 pour l'élection de son nouveau secrétaire général. A cet effet, huit pré-congrès régionaux seront tenus le 16 avril prochain et le secrétaire général par intérim semble choisir la discrétion pour gérer cette étape sensible car il s'agit de son avenir puisqu'il est actuellement présenté comme seul candidat.

Par Nacera Chennafi

La dernière sortie médiatique d'Ahmed Ouyahia remonte au 20 février dernier quand il a animé son premier meeting dans le cadre de la pré-campagne pour le congrès extraordinaire en mai 2016 à Skikda où il avait essayé dans son discours d'apaiser la tension avec le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, mais ce message n'a pas eu d'effet positif sur la direction de ce parti, car le lendemain, Saadani dit ne pas faire confiance à Ouyahia.

Il est à savoir que le congrès extraordinaire du parti en mai 2016 sera axé sur l'élection du nouveau secrétaire général suite à la démission de Abdelkader Bensalah. Ahmed Ouyahia qui est SG par intérim ambitionne de confirmer sa légitimité à la tête du RND avec une large élection et non un plébiscite. Ouyahia, qui est également ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, veut retrouver le poste de Sg du RND, présenté comme deuxième force politique avec tous les enjeux politiques qu'offre ce poste.

Dans le cadre de la préparation du congrès extraordinaire de son parti, il y a deux jours, Ouyahia a tenté de régler les conflits internes en toute discrétion, loin des médias. D'ailleurs, il a tenu la semaine dernière une réunion à huis clos à Tiaret pour remettre à l'ordre une situation de conflit entre le secrétaire de wilaya du parti et quelques mili-



Ph/D. R.

tants. Il est à savoir que les secrétaires de wilaya sont proches d'Ouyahia et pourront jouer une importante carte lors du prochain congrès.

Par ailleurs, selon les premières informations, Ouyahia aurait décidé de suivre à distance les congrès régionaux du parti.

Pour rappel, la commission nationale chargée de la préparation du congrès extraordinaire du parti du Rassemblement national démocratique, a fixé la date du 16 avril prochain pour la tenue des huit pré-congrès régionaux.

Selon un récent communiqué de cette instance, ces pré-congrès, regroupant chacun entre 5 et 7 wilayas, seront programmés à Béchar, Ouargla, Mila, Sétif, Djelfa, Alger et Aïn

Témouchent, précise ce communiqué rendu public, à l'issue de la réunion de deux jours de cette commission, sous la présidence de Ahmed Ouyahia, secrétaire général par intérim du parti.

S'agissant du congrès des délégués de la communauté nationale à l'étranger, celui-ci se tiendra, à Alger, à la veille du congrès extraordinaire.

Pour ce qui est des critères arrêtés pour l'élection des délégués au congrès, ceux-ci permettront la participation de 30% de femmes et de 20% de jeunes au congrès extraordinaire, et la présence de plus de 450 militantes femmes et plus de 150 jeunes de moins de 35 ans.

Pour l'élection du secrétaire général du parti, le projet de règlement intérieur du congrès stipule le recours au vote à bulle-

tin secret, s'il y a plus d'un candidat. Il est à noter que Ahmed Ouyahia sera le plus grand absent du show de Amar Saadani attendu pour mercredi prochain à la Coupole dans le cadre de son initiative portant construction d'un front de soutien au président Bouteflika. Ouyahia s'est déjà prononcé contre les modalités de cette démarche, pourtant le parti soutient le président Bouteflika et son programme mais défend une autre formule d'alliance. Cette absence explique déjà le fossé qu'il y a entre Saadani et Ouyahia mais aussi le fait que ce dernier est préoccupé par son avenir à la tête du RND, ce qui veut dire son avenir politique.

N. C.

Le pays ne sera pas en situation de stress hydrique Pas de pénurie d'eau cet été

L'Algérie sera cet été à l'abri d'un stress hydrique, les ressources hydriques superficielles et souterraines mobilisées étant «assez confortables», a assuré un responsable auprès du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement. «Les volumes d'eau actuellement emmagasinés au niveau des barrages, ainsi que les moyens d'extraction de l'eau souterraine ou de dessalement d'eau de mer mobilisés à travers tout le pays nous permettent d'être dans une situation confortable et de passer un été loin du spectre du stress hydrique», a déclaré, dans un entretien à l'APS, le directeur de la mobilisation des ressources en eau auprès du ministère Abdelwahab Smati. M. Smati a également souligné qu'en dépit d'un hiver «très peu pluvieux» par rapport aux années passées «l'alimentation de la population en eau potable ne sera nullement perturbée», affirmant que l'eau des barrages ne représente qu'un tiers des besoins, tandis que le reste provient des eaux souterraines, ainsi que des stations de dessalement d'eau de mer qui ont de fortes capacités. Selon lui, l'Algérie a l'avantage d'avoir diverses sources d'approvisionnement en eau (barrages, eaux souterraines, stations de dessalement) pour les différents usages se différenciant, selon les régions du pays. Pour la région Nord où se concentrent les principaux

oueds et qui reçoit les plus grandes précipitations, l'approvisionnement se fait à travers les eaux de surface (barrages et retenues), le dessalement d'eau de mer à proximité des côtes, les ressources en eau souterraines renouvelables, ainsi que les eaux usées épurées. Dans la région Sud, l'essentiel des ressources hydriques provient des nappes souterraines, dont les plus importantes sont les nappes profondes fossiles du Continental Intercalaire et du Continental Terminal, a détaillé ce même responsable. Pour les régions où les eaux superficielles (les barrages notamment) sont les principales ressources pour l'eau potable, le ministère vise la création d'interconnexions à l'effet de réduire la dépendance de la région à une eau de surface, plus exposée aux pollutions, affirme M. Smati. Il a également souligné que les ressources en eau conventionnelles potentielles sont évaluées à 18 milliards de m³ annuellement. Ce volume se répartit en ressources en eau potentielles renouvelables qui avoisinent les 12,5 Mds m³ dont 95% sont localisées dans le nord du pays. Ce potentiel d'eaux renouvelables se décompose en ressources en eaux superficielles (10 Mds m³) et souterraines (2,5 Mds m³), et des ressources en eau non renouvelables totalisant 5 Mds m³, entièrement localisées dans le Sud ainsi que 0,5 Md m³ en ressources en

eaux superficielles. Selon M. Smati, le taux de remplissage des 65 barrages en exploitation à travers le pays est actuellement à 72,44% avec un volume emmagasiné de 4,93 milliards m³, contre environ 6 milliards m³ à la même période de l'année passée, soit un écart avoisinant 1 milliard m³. Toutefois, le responsable a estimé que «cet écart ne peut être considéré comme un déficit réel et n'engendre pas des difficultés en alimentation», car le pays a connu l'année passée une pluviométrie «exceptionnelle». «Si nous revenons sur les séries hydrologiques des apports, nous avons eu ce genre de sécheresse par le passé du fait qu'il s'agit de cycles hydrologiques qui fluctuent, donc des périodes humides et d'autres sèches», a-t-il soutenu. Les faibles chutes de pluie enregistrées cette année étaient accentuées par le phénomène d'El Nino qui a également touché l'Europe, et dont «la fin est prévue cette année, ce qui fait qu'on devrait revenir à des hivers plus humides à partir de l'année prochaine», dira M. Smati. Cette situation a provoqué des taux de remplissage faibles dans certains barrages du Nord du pays, mais «les interconnexions entre les barrages et les eaux souterraines peuvent y remédier», rassure le responsable.

Kheilil Y.

LA QUESTION DU JOUR

La reprise de Palmyre change tout

suite de la page Une

En fait, leurs capacités militaires, et par suite de négociation, se seront alors tellement affaiblies que probablement il ne sera même pas besoin de reprendre la guerre avec eux, eux-mêmes préférant vraisemblablement dans ces conditions se dissoudre. Le seul groupe, et certes il n'est pas le moindre, qui voudra peut-être rester sur la brèche, c'est Jabhat Enosra, la section locale d'Al-Qaïda. Ce brusque changement du rapport de force dans le conflit syrien sur le terrain militaire aussi bien qu'au plan politique ne peut pas ne pas avoir des conséquences régionales. Peut-il en être autrement quand la crise syrienne s'est transformée en guerre régionale par procuration dès avant que sa militarisation n'en devienne l'aspect principal, pour ne pas dire exclusif ? Une bonne partie de l'opposition syrienne démocratique n'a pas répu- gné à faire alliance et avec Al-Qaïda et avec des puissances régionales qui ont fait de la Syrie un champ de bataille destiné à piéger et défaire l'ennemi héréditaire: l'Iran. Toutes les oppositions syriennes ne se sont pas fourvoyées dans de pareilles alliances. Mais celles qui n'ont pas craint de s'allier avec le diable pour faire tomber le régime syrien auront du mal, c'est le moins que l'on puisse dire, à rester dans la course, en vue de faire avancer leurs affaires. Genève 3 n'est pas dans le prolongement de Genève 1, ni de Genève 2. Une page est en train de se tourner dans le pire conflit que le monde ait connu depuis la Deuxième Guerre mondiale. Or une victoire sur Daech en Syrie implique la même victoire sur lui en Irak, puisqu'il lui a plu de proclamer son califat sur un vaste territoire à cheval sur les deux pays. Les deux régimes syrien et irakien sont des alliés. L'un et l'autre tiennent les monarchies du Golfe pour responsables sinon de la totalité, du moins d'une grande partie de leurs malheurs. Voilà pourquoi la défaite de Daech est aussi celle de l'Arabie saoudite et des autres Etats du Conseil de coopération qui se sont le plus impliqués dans le conflit syrien, dont au premier chef le Qatar. Voilà pourquoi aussi ce dernier en particulier tente déjà de se faire oublier. Si ces deux monarchies n'ont pas à craindre pour leur sécurité interne, du moins dans l'immédiat, il n'en est pas moins vrai que leur influence dans la région, mais aussi dans l'ensemble du monde arabe, sera sans doute redimensionnée, comme on dit en langage diplomatique.

M. H.

Automobile

Plus chère, la vente de la vignette retardée au mois de mai

■ La commercialisation de la vignette automobile est prévue cette année au mois de mai prochain au lieu d'avril, a déclaré, hier à Alger, le directeur général des impôts (DGI), Abderrahmane Raouia, expliquant ce report par les augmentations de la vignette par la loi de finances 2016 ayant poussé la DGI à retarder les commandes d'impression.

Par Ihsane B.

Selon M. Raouia qui s'exprimait au Forum *El Moudjahid*, l'administration fiscale était obligée d'attendre le 31 décembre, soit jusqu'à ce que la loi de finances 2016 ait été signée par le président de la République et donc devant entrer en vigueur, pour faire les commandes d'impression.

Ce qui va retarder cette opération que la DGI avait l'habitude de lancer vers la fin du mois d'avril. Des augmentations de la valeur de la vignette automobile entre 15 et 40% ont été introduites dans le cadre de la loi de finances (LF) 2016. Ces augmentations varient en fonction du type du véhicule, de son âge, de son poids et de sa puissance (motorisation).

La vignette automobile a été instaurée en Algérie depuis 1998. Une part de 20% de ces recettes est versée au Trésor public et 80% au Fonds commun des collectivités locales. Dans ce sillage, le directeur général des impôts a indiqué que son administration avait recouvré en 2015 quelque 11 milliards (mds) de dinars en provenance de la vignette automobile, sans donner les prévisions pour l'année 2016.

Par ailleurs, M. Raouia a souligné que «beaucoup» d'entreprises avaient adhéré au dispositif de la mise en conformité fiscale volontaire (CFV) lancé en août

dernier, se gardant néanmoins de donner des chiffres sur le nombre de ces adhérents et du produit fiscal recouvré dans le cadre de cette opération.

Introduit par la loi de finances complémentaire (LFC) 2015, ce dispositif visant l'assainissement de l'économie informelle, propose aux détenteurs de fonds hors circuit formel de les déposer dans les banques en contrepartie du paiement d'une taxe forfaitaire de 7% avec l'obtention du statut «réglo» vis-à-vis du fisc. Evoquant le programme de «remise conditionnelle», M. Raouia a expliqué que ce dispositif, qui n'est pas nouveau, consistait en l'effacement des pénalités des contribuables ayant des dettes envers la DGI s'ils paient leurs dettes.

Le DGI a toutefois refusé de donner des détails sur le montant

global de ces dettes. Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, avait indiqué récemment que l'administration fiscale était prête à effacer les pénalités des contribuables qui ont des dettes fiscales en contrepartie du paiement du montant de leurs dettes.

Sur un autre plan, M. Raouia a souligné que l'administration fiscale axait sa stratégie sur l'amélioration de la qualité de son service et du recouvrement, notamment de la fiscalité ordinaire sur fonds de baisse de la fiscalité pétrolière. Dans ce cadre, il a rappelé que les recettes ordinaires étaient en nette augmentation s'établissant à 3 000 milliards (mds) DA en 2015 contre des prévisions de 2 600 mds DA et contre un montant de 2 600 mds DA en 2014.

I. B./APS



Ph. D.R.

Nouveau barème de la vignette automobile

Voici le barème de la vignette automobile, modifiée par la loi de finances 2016 et dont la vente est prévue cette année au mois de mai prochain au lieu d'avril.

Véhicules de moins de 5 ans d'âge :

- 6 000 DA pour les véhicules jusqu'à 2,5 tonnes à l'exception des véhicules utilitaires (contre 5 000 DA actuellement).
- 12 000 DA pour les véhicules entre 2,5 tonnes et 5,5 tonnes (contre 10 000 DA actuellement).

- 18 000 DA pour les plus de 5,5 tonnes (contre 15 000 DA actuellement)

Véhicules de plus de 5 ans d'âge :

- 3 000 DA pour les véhicules jusqu'à 2,5 tonnes à l'exception des véhicules utilitaires (contre 2 000 DA actuellement).
- 5 000 DA pour les véhicules entre 2,5 tonnes et 5,5 tonnes (contre 4 000 DA actuellement)
- 8 000 DA pour les plus de 5,5 tonnes (contre 7 000 DA actuellement).

Véhicules de tourisme et véhicules utilitaires d'une puissance de :

Jusqu'à 6 chevaux (CV):

- 2 000 DA pour les moins de 3 ans d'âge (contre 1 500 DA actuellement),
- 1 500 DA pour les 3 à 6 ans (contre 1 000 DA actuellement),
- 1 000 DA pour les 6 à 10 ans (contre 700 DA actuellement)
- et 500 DA pour les plus de 10 ans (contre 300 DA actuellement).

De 7 à 9 CV : 4 000 DA pour les moins de 3 ans d'âge (contre 3 000 DA actuellement), 3 000 DA pour les 3 à 6 ans (contre 2 000 DA actuellement), 2 000 DA pour les 6 à 10 ans (contre 1 500 DA actuellement) et 1 500 DA pour les plus de 10 ans (contre 1 000 DA actuellement).

De 10 CV et plus : 10 000 DA pour les moins de 3 ans d'âge (contre 8 000 DA actuellement), 6 000 DA pour les 3 à 6 ans (contre 4 000 DA actuellement), 4 000 DA pour les 6 à 10 ans (contre 3 000 DA actuellement) et 3 000 DA pour les plus de 10 ans (contre 2 000 DA actuellement).

L'entreprise n'a pas recouru à l'endettement

Au besoin, Sonatrach optera pour «un endettement intérieur»

Le ministre de l'Energie, Salah Khebra, a affirmé, dimanche à Batna, que Sonatrach «n'a pas recouru jusqu'à présent à l'endettement et possède de grandes capacités de financement de projets, et qu'en cas de besoin la société recourra à l'endettement intérieur».

«Sonatrach est la propriété de l'Etat et possède d'énormes capacités financières», a précisé le ministre, au cours d'une conférence de presse tenue au village Mouliya dans la commune de Maafa, au terme de sa visite entamée samedi dans la capitale des Aurès.

Il a également infirmé les informations relatives à la conclusion de vingt marchés de gré à gré d'exploitation de champs pétroliers et gaziers, soulignant que «les champs pétroliers et gaziers sont la propriété de l'Etat et sont gérés par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, habilitée à lancer les appels d'offres internationaux d'exploitation».

A une question sur la réduction du nombre des travailleurs étrangers au niveau de l'installation gazière située dans la localité de Krechba, près de Ménea, le ministre a assuré que les installations pétrolières et gazières en Algérie sont «sécurisées grâce aux efforts déployés par l'Armée nationale populaire (ANP) et les autorités sécuritaires».

Concernant la consolidation de la production nationale en matière d'électricité, M. Khebra a soutenu que les centrales réalisées par l'Etat à ce jour dont celles d'Ain Djasser 2 et 3 de Batna, de Biskra et Kaïa (Khenchela), «augmenteront substantiellement les capacités productives nationales».

Le ministre a rappelé, dans ce contexte, le programme national des énergies renouvelables, au travers duquel les autorités publiques ambitionnent de produire 4 500 mégawatts d'ici à 2020.

Il a également précisé que l'Etat ne produira pas directement cette énergie mais assurera l'achat de l'électricité «à un prix qui

garantira la couverture des charges et une marge bénéficiaire suffisante».

Quant aux terrains qui accueilleront ces projets, il a souligné que son département prendra en charge le problème du foncier et laissera aux investisseurs l'aspect technique de ces projets.

Le ministre de l'Energie, qui était accompagné du wali Mohamed Salamani, a présidé la mise en service du réseau d'alimentation en gaz naturel au profit de 1 055 foyers des communes de Béni Fedhala et Maafa. In situ, il a salué les efforts déployés dans ce domaine dans la wilaya, couverte à hauteur de 92% par le réseau d'électricité et à 74% par celui du gaz naturel.

M. Khebra a également indiqué que tous les logements réalisés après le programme quinquennal 2010-2014 seront raccordés au réseau de gaz naturel, assurant que l'Etat «continuera à acheminer cette énergie aux citoyens».

Le ministre a posé auparavant la première

re pierre du projet de transformateur électrique 400/220 kilowatts à Markouna (commune de Tazoult) et a inspecté le centre d'entreposage et de distribution des produits énergétiques de la commune d'Oued Chaâba ainsi que les deux centres d'entassement du GPL et d'entreposage des produits énergétiques et pétroliers de la zone industrielle de la ville de Batna.

Le ministre avait inspecté samedi, en fin d'après-midi, le projet de réalisation d'un complexe de production de turbines dans la zone industrielle d'Ain Yagout, réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le groupe Sonelgaz et la firme américaine General Electric. Selon les explications données, ce complexe entrera en production en 2019. Il a également inspecté le projet de réalisation d'une centrale à Aïn Djasser et une unité de fabrication d'isolants électriques dans la zone d'activités d'El Madher.

Halim O.

Portes ouvertes sur le service national

Un grand afflux de jeunes à Constantine, Sétif et Annaba

Un grand afflux de jeunes a marqué la première journée des «Portes ouvertes» sur le service national lancées dimanche à Constantine, Sétif et Annaba, ont constaté des journalistes de l'APS. Au Centre territorial d'information de l'Armée nationale populaire (ANP) de Constantine, le coup d'envoi de cette manifestation,

organisée dans le sillage de la célébration du 48^e anniversaire de l'institution du service national, le 16 avril 1968, a été donné par le Commandant régional de la défense aérienne, le colonel Amrane Kennoud. Ces portes ouvertes ont suscité la curiosité des jeunes, venus nombreux s'enquérir des clauses à respecter

pour se mettre en conformité avec le devoir national. La manifestation a constitué une occasion pour les jeunes de s'approcher des responsables chargés du service national et poser toutes les questions relatives à ce sujet et s'enquérir également de leur situation vis-à-vis du service national. Toutes les explications

nécessaires, avec prospectus d'information à l'appui, sur notamment les pièces à fournir pour intégrer ou proroger les délais, ou pour être dispensé du service national ont été données aux visiteurs de cette manifestation devant se poursuivre jusqu'au 31 mars. Une exposition de photographies retraçant les grands pro-

jets et réalisations des jeunes du service national a également marqué ces portes ouvertes. Le service national a été institué en 1968, et la première promotion en la matière a concerné les citoyens nés en 1949 qui ont été enrôlés le 21 avril 1969, a-t-on rappelé.

Filali Y.

Matériaux de construction

La facture d'importation en baisse du tiers

■ La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) s'est chiffrée à 252,76 millions de dollars (usd) en janvier et février 2016, contre 356,42 millions usd en janvier-février 2015, soit un recul de 29,08%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Par Tahar F.

Les quantités importées ont reculé pour les ciments et le fer et acier, et ont augmenté pour les bois et les produits en céramique, pour s'établir à 1,31 million de tonnes (mt) en janvier-février dernier contre 1,42 mt en janvier-février 2015, en baisse de 7,48%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Ainsi, les ciments (non pulvérisé, portland, aluminé, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 48,94 millions usd (815 888 t) contre 66 millions usd (847 170 t), en baisse de 25,86% en valeur et de 3,69% en quantité. Quant à la facture d'importation de fer et d'acier, elle a enregistré une forte baisse à 93 millions usd (244 438 t) contre 186,92 millions usd (364 506 t), soit une réduction de 50,24% en valeur et de 32,94% en volume. Cependant, la tendance baissière

re n'a pas concerné le bois destiné à la construction puisque sa facture d'importation a augmenté à 103,12 millions usd contre 98,07 millions usd, soit une hausse de 5,15% entre les deux périodes de comparaison.

La quantité importée a également bondi à 244 063 t contre 201 954 t, en augmentation de 20,85%. Les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) ont aussi augmenté en passant à 7,67 millions usd contre 5,4 millions usd (+42,12%), pour un volume de 8 445 t contre 5 358 t (+57,6%).

Il est constaté que les matériaux de construction dont la facture d'importation a baissé (ciment, fer et acier) sont ceux dont les cours mondiaux sur les marchés ont enregistré un recul.

Les prix moyens à l'importation des ciments ont baissé de 20% en 2015. Il est à rappeler que l'importation du ciment à portland gris est soumise au régime des licences depuis le 1^{er}



PHOTO: D. R.

janvier 2016. Le contingent de ce produit a été fixé à 1,5 million de tonnes. Quant au contingent quantitatif du rond à béton (fer et acier), il a été fixé à 2 millions de tonnes pour l'année 2016. En

2015 la facture d'importation des matériaux de construction avait baissé à 2,54 milliards de dollars (mds usd) contre 3,35 mds usd en 2014, (-24,1%).

T. F./APS

Transport aérien

La filiale maintenance d'Air Algérie opérationnelle en juillet

La filiale maintenance de la compagnie Air Algérie, prévue dans le cadre de son programme de restructuration et de modernisation, sera mise en place en juillet prochain, a annoncé dimanche le chef de division maintenance et réparation des aéronefs de la société, Mohamed Salim Zioueche. «La création de cette filiale devrait permettre l'ouverture à l'étranger de la base de maintenance des aéronefs, reconnue par sa compétence, afin de capter le marché régional et africain», a indiqué M. Zioueche à la presse lors d'une visite à la base de maintenance des avions d'Air Algérie. «Avec la création de cette filiale, il y a de nouvelles perspectives de développement pour la compagnie en ouvrant ses centres de maintenance et de réparation aux appareils des compagnies étrangères», a-t-il dit. La création de la filiale Air Algérie-maintenance sera accompagnée par la conclusion d'un partenariat avec un constructeur d'aéronefs qui possède la technologie et des marchés à proposer à Air Algérie, a précisé M. Zioueche, qui n'a pas voulu dévoiler l'identité de ce constructeur avant la conclusion de l'accord. «Nous avons les moyens, les cadres, les techniciens et les pièces nécessaires alors que le constructeur possède la technologie. A travers ce partenariat gagant-

gagant, ce constructeur va former notre personnel et proposer à la compagnie, par la suite, certains de ses marchés», a-t-il ajouté. M. Zioueche a également fait savoir que plusieurs grandes compagnies aériennes ont émis le vœu d'aider la nouvelle filiale et de devenir son partenaire en vue de développer davantage l'activité de maintenance où Air Algérie a déjà réalisé d'importants progrès. La base actuelle de maintenance d'Air Algérie prend en charge actuellement la maintenance de toute la flotte de cette compagnie nationale, composée de 50 avions, ainsi que les flottes de Tassili Airlines, d'Air express (transport de pétroliers) et de la Protection civile. Elle assure annuellement la maintenance de 250 chantiers d'avions d'Air Algérie et une vingtaine de chantiers de ces organismes et sociétés à travers un effectif de 1 250 personnes. Certifiée par la Direction de l'aviation civile (DAC) et l'Union européenne, cette base compte, entre autres, un grand hangar d'une capacité de 12 avions, un site de réparation de moteurs, un site d'essais de moteurs réparés, et des ateliers dédiés notamment à la réparation des équipements électroniques. Selon les explications données par plusieurs responsables, cette base possède de grandes potentialités

à l'instar de plusieurs compagnies internationales, ce qui permet à Air Algérie d'être un acteur important au niveau régional. «Air Algérie est parmi les rares compagnies où la totalité de la maintenance se fait à la maison», a affirmé, dans ce sens, Mohamed Amrouche, sous-directeur entretien moteurs à la division maintenance et réparation des aéronefs. M. Amrouche a précisé que certains constructeurs qui ont visité cette installation ont proposé de conclure des contrats pour déléguer une partie de leurs marchés à Air Algérie. Il a, cependant, relevé des contraintes réglementaires et juridiques entravant le développement de l'activité de maintenance en Algérie. Il s'agit principalement de la non-adaptation du régime douanier à cette activité qui nécessite l'importation de la totalité des pièces de rechange. La lenteur des procédures constitue aussi un autre facteur qui diminue la compétitivité de la future filiale appelée à décrocher des marchés extérieurs, a-t-il noté. La maintenance des moteurs coûte annuellement entre 50 et 60 millions de dollars dont 90% pour les pièces de rechange. La réparation d'un seul moteur coûte entre 5 et 6 millions de dollars, a expliqué le même cadre.

Yanis F.

Asie

Les prix du pétrole à la hausse

Les prix du pétrole rebondissaient lundi après les baisses enregistrées la semaine passée, mais les analystes s'attendent à ce que les investisseurs demeurent prudents d'ici la réunion des producteurs en avril.

Vers 03h55, le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai prenait 31 cents à 39,77 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de

Brent, référence européenne du brut, pour livraison en mai gagnait 28 cents à 40,72 dollars. Les cours du brut ont plongé depuis juin 2014, quand le baril se négociait 100 dollars, la faute à une offre excessive que ne parviennent plus à absorber des économies mondiales en plein ralentissement.

L'or noir, qui avait touché des plus bas de 13 ans en février, a repris des couleurs ces

dernières semaines, porté par les espoirs de voir la Russie, l'Arabie saoudite et les grands producteurs se mettre d'accord pour limiter l'offre et par la baisse du dollar.

Ces gains ont cependant été réduits la semaine dernière en raison d'une remontée du billet vert et des informations sur une nouvelle augmentation des réserves américaines.

Y. Y.

Programmé les dimanche 10 et lundi 11 avril 2016
3^e Forum de partenariats franco-algérien

LA MISSION économique Business France de l'ambassade de France en Algérie et l'ensemble de ses partenaires algériens (ANDI, ANDPME, CACI, CACI France, CEIMI, CCIAF et FCE) organiseront le 3^e Forum de partenariats les 10 et 11 avril 2016 à Alger. Cet événement, temps fort économique du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau (CIHN), sera placé sous le parrainage du ministère de l'Industrie et des Mines. Cette 3^e édition du Forum de partenariats verra la participation de plus de 60 entreprises françaises, majoritairement des PME et ETI françaises, dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de la construction, des énergies renouvelables, de la grande distribution, des loisirs, du numérique et des télécommunications, de la santé et de la sous-traitance mécanique (automobile et ferroviaire). Il s'adresse à la fois aux entreprises et aux décideurs algériens. Les personnes et entreprises intéressées par la rencontre d'une ou plusieurs entreprises françaises de la délégation (s'ils ne se sont pas encore déclarés à ce jour) peuvent utilement s'inscrire à l'adresse suivante, en détaillant leur profil : <http://events-export.businessfrance.fr/forum-algerie/>. Lors de cette inscription, les entreprises algériennes auront la possibilité de consulter dans le détail la liste des entreprises françaises participantes et pourront fixer un rendez-vous avec l'une ou plusieurs d'entre elles. Les entreprises françaises saisiront cette occasion pour échanger sur leurs expériences et identifier ou confirmer des opportunités de partenariats, grâce à un programme étoffé d'échanges (conférences plénières, tables rondes, ateliers thématiques, rencontres directes avec des entreprises privées et publiques algériennes). Pour vos inscriptions au 3^e Forum de partenariats franco-algérien, vous pouvez contacter M. Soupart à l'adresse suivante : damiensoupart@businessfrance.fr Par ailleurs, les Premières Rencontres de la formation professionnelle se tiendront également à Alger le 10 avril 2016. Cette première édition aura vocation à mettre en avant les nombreuses initiatives menées par les entreprises françaises installées en Algérie dans le domaine de la formation professionnelle. De nouvelles pistes de coopération, dans les secteurs jugés prioritaires par les autorités algériennes, pourront également être explorées. Pour vos inscriptions aux 1^{res} Rencontres de la Formation professionnelle, vous pouvez contacter M^{me} Hiesse à l'adresse suivante : Charlotte.hiesse@diplomatie.gouv.fr

COMMUNIQUÉ

Boumerdès

Réception de l'évitement de la ville à la fin du premier semestre

■ Le projet de dédoublement de l'évitement reliant la ville de Boumerdès à la RN 5 sera réceptionné vers la fin du premier semestre 2016, a-t-on appris de la directrice des Travaux publics (DTP) de la wilaya.

Par Said F./APS

Selon Bouhafs Naila, une partie de cette voie double a été récemment ouverte à la circulation. Il s'agit du couloir, en sens unique, menant de la RN5 vers la ville de Boumerdès, suite à une action de réaménagement.

Le deuxième couloir de la voie, actuellement en cours d'achèvement, permettra (une fois opérationnel) de rejoindre la ville de Boumerdès dans les deux sens, a-t-elle informé.

La même responsable a également signalé le parachèvement «imminent» des travaux de sécurisation de l'échangeur principal de la RN5, au même titre que des travaux d'aménagement du carrefour reliant ce projet de dédoublement de voie, à la partie Est de la ville de Boumerdès.

Le projet a été affecté d'un montant global de près de 900

millions de DA, dont 300 millions de DA destinés à la réalisation d'une voie double de 6 km de long, 500 millions DA pour la réalisation d'un échangeur principal et près de 100 millions DA pour l'aménagement d'un carrefour.

A sa mise en service, ce projet, lancé en chantier en 2013, permettra la fluidification du trafic routier au niveau de toutes les entrées de la ville de Boumerdès, particulièrement celles situées dans sa zone sud-est. Ce dédoublement permettra d'éviter la route actuelle reliant Boumerdès à la RN5, en passant par Tidjelabine, connue pour ses encombrements inextricables», a-t-on souligné à la DTP.

En outre, ce nouvel axe routier offrira l'opportunité aux automobilistes d'opter pour de nombreuses directions, aussi bien vers la région sud-est de la wilaya, que vers les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et Alger, a-t-



on encore relevé.

L'autre impact important attendu de ce projet consiste en le désenclavement de toutes les zones qu'il traverse, en leur offrant notamment l'opportunité d'être intégrées, à l'avenir, dans le Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de la ville de Boumerdès, outre d'autres avantages socio-économiques, dont le développement de l'agriculture, à l'échelle de la

région. Ce projet a enregistré un retard notable, dû à de nombreuses contraintes, dont le transfert des réseaux divers (électricité et eau, notamment) et les oppositions des citoyens, a fait savoir M^{me} Bouhafs, assurant que les services concernés s'attendent actuellement à l'aplanissement de toutes les difficultés, «en vue de sa réception dans les délais».

S. F./APS

Bouira

458 projets financés par l'Ansej

Quatre cent cinquante-huit projets concernant différents secteurs d'activités ont été financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) de Bouira en 2015, a annoncé dimanche le directeur de l'agence locale.

En 2015, l'Ansej de Bouira a financé exactement 458 projets, dont 131 projets liés au secteur du bâtiment et travaux publics (BTPH), 125 au secteur de l'industrie, 76 au secteur des services, 53 au profit des agriculteurs et 23 seulement en faveur du secteur de l'artisanat, a précisé Hemmal Adel lors

d'une conférence de presse. L'enveloppe financière consacrée à ces projets est de l'ordre de 544 millions de dinars, a-t-il estimé, avant d'expliquer que les activités de son agence étaient en nette croissance.

Selon les statistiques fournies par le même responsable, l'Ansej de Bouira enregistre une baisse sensible des projets liés au secteur des services (transports, alimentation, ...).

M. Hemmal a attribué cette régression au fait que l'organisme local a changé radicalement de stratégie concernant le financement des projets.

Désormais, a-t-il dit, «on se tourne essentiellement vers les diplômés et ces derniers préfèrent investir dans le BTPH et l'industrie, comme l'indiquent les chiffres».

Le directeur de l'Ansej de la wilaya de Bouira a évoqué en outre la question des recouvrements des crédits octroyés en 2015, qui a atteint, selon lui, un taux de 64 %, soit 71 millions de dinars sur un total de 150 millions de dinars.

«L'Ansej de Bouira réalise ainsi pratiquement le meilleur taux de recouvrement au niveau national», a fait remarquer M.

Hemmal, soulignant que l'Ansej «n'est pas là pour emmener les gens en prison ! La justice, c'est notre dernier et ultime recours».

Le même responsable a ajouté, par ailleurs, que son agence compte atteindre, à long terme, l'objectif d'autofinancement.

«Notre objectif est de travailler davantage pour être indépendant et nous autofinancer. Certes, c'est difficile, mais c'est un objectif que nous nous devons d'atteindre», a estimé M. Hemmal.

Hani Y.

Ain Témouchent

Plus de 3 500 lits en projets à travers la wilaya

Plus de 3 533 lits sont en projets à travers la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on appris dimanche d'un responsable à la direction du tourisme et de l'artisanat.

Ces capacités d'hébergement représentent au total 53 projets d'hôtels et de structures hôtelières d'hébergement, dont 24 sont en cours de réalisation, a indiqué Belouadi Abdellah, chef de service à la direction, en marge de la cérémonie officielle de lancement des travaux de construction du projet d'hôtel «Eden Stop» à Ain Témouchent.

Une fois achevés, les 53 projets porteront la capacité d'hébergement de la wilaya d'Ain Témouchent de 2 736 lits, à 6 269 lits, a-t-on fait savoir, rappelant que les 29 projets non encore lancés sont en cours de formulation de leurs dossiers.

Implanté près de la nouvelle ville Akid Othmane au chef-lieu de wilaya, précisément à Hai Moulay Mustapha, le projet d'hôtel du Groupe Eden, dont les travaux ont été lancés par les autorités locales, renforcera le secteur du tourisme à Ain Témouchent de 80 chambres.

Les travaux, qui dureront 18

mois, sont confiés à une entreprise chinoise qui a déjà effectué les travaux d'installation de chantier, de sa base de vie et les premiers terrassements, a-t-on signalé, rappelant que cet investissement de 540,125 millions DA sera mis en exploitation durant l'automne 2017. Doté de l'ensemble des commodités exigées en matière d'accueil et de séjour dans ce genre d'infrastructures hôtelières, «Eden Stop» d'Ain Témouchent sera classé trois étoiles et renforcera la wilaya de 192 lits répartis sur 80 chambres sur cinq niveaux, soit

16 chambres par niveau, a-t-on ajouté. Le projet s'inscrit dans une démarche qui vise à doter les wilayas du pays d'établissements hôteliers de catégorie moyenne, répondant aux normes internationales et adaptées à une clientèle intermédiaire, a expliqué, pour sa part, le représentant du Groupe Eden.

Une fois opérationnel, il générera 50 postes d'emploi directs et contribuera à l'enrichissement du tissu hôtelier de la région, créant une plus-value économique et de l'emploi, a-t-on encore affirmé.

Yanis G.

Adrar Près de 15 000 logements de différentes formules réalisés

Au moins 14 853 unités de logement, de différentes formules de construction, ont été réalisées ces dernières années à travers la wilaya d'Adrar, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI). Ces unités ont été réalisées sur un programme global de 18 647 unités, soit 80%, tandis que les 20% restants (3 544 unités) sont actuellement en chantier à des taux d'avancement entre 10 et 90%, a indiqué le directeur de l'OPGI, Abderrahmane Aissaoui.

Ils entrent dans le cadre de différents programmes de développement, celui de 2004 et les deux derniers programmes quinquennaux, le programme spécial Sud, le programme d'habitat destiné aux enseignants du secteur de l'éducation, en plus du programme de 250 logements réservés à la commune frontalière de Bordj Badji Mokhtar, a-t-il précisé.

Un autre programme spécial de 250 logements pour la commune de Bordj Badji Mokhtar est en phase des procédures administratives au niveau central, aux fins de son inscription et de son lancement en réalisation, selon la même source.

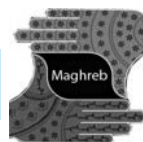
De l'ensemble des programmes précités, 13 624 unités ont été attribuées à leurs bénéficiaires dans différentes communes de la wilaya, dont 13 018 unités attribuées l'an dernier seulement.

Evoquant les principales contraintes rencontrées par le secteur dans cette wilaya, M. Aissaoui a cité l'absence d'entreprises de réalisation, le déficit en main-d'œuvre qualifiée, l'éloignement des centres d'approvisionnement, la cherté des matériaux de construction, et la longue durée de la période des fortes chaleurs. Le non-respect par les entreprises de réalisation de clauses contractuelles, entraînant ainsi des retards d'exécution et donc de livraison des projets, constitue une autre contrainte à laquelle fait face le secteur.

Le directeur de l'OPGI a, en outre, fait part d'un important quota de logements dont les travaux ont été finalisés et qui seront prochainement attribués, dans le courant de cette année.

S'agissant de l'opération de cession des biens de l'Etat, entamée par le ministère de tutelle, l'OPGI d'Adrar fait état de 4 198 logements concernés, dont 2 045 unités (49%) ont été cédées à ce jour.

R. R.



Le gouvernement d'union nationale à l'ordre du jour au Parlement

Situation tendue en Libye

■ L'action de l'ONU est menée parallèlement au refus des autorités de Tripoli, non reconnues par la communauté internationale, d'accueillir l'Envoyé spécial de l'ONU, Martin Kobler, qui voulait préparer le terrain nécessaire pour l'installation du gouvernement.

Par Moncef T./APS

Les divergences politiques persistaient dimanche en Libye où la situation sécuritaire se dégrade, alors que le Parlement de Tobrouk tiendra demain une séance consacrée au débat autour du nouveau staff gouvernemental d'union nationale parrainé par l'ONU, qui œuvre pour son installation à Tripoli après son adoption.

L'action de l'ONU est menée parallèlement au refus des autorités de Tripoli, non reconnues par la communauté internationale, d'accueillir l'Envoyé spécial de l'ONU, Martin Kobler, qui voulait préparer le terrain nécessaire pour l'installation du gouvernement, formé par le président du Conseil présidentiel, Faiz Serradj. Le gouvernement, mis en place à la suite d'un accord politique signé fin 2015 sous l'égide de l'ONU, par des députés des deux Parlements rivaux, n'a pour l'instant aucun pouvoir et siège en dehors de la Libye, sans tenir également aucun Conseil des ministres.

Afin d'accorder la confiance au gouvernement d'entente nationale, le président de l'Assemblée des représentants du peuple libyen (Parlement), Aguila Salah, a convoqué dimanche tous les membres du Parlement à assister aux séances du lundi 28 et mardi 29 mars.

Séance plénière du Parlement : nouvel espoir pour le gouvernement

Près de 100 députés de Parlement avaient demandé, jeudi, la tenue d'une séance plé-

nière, en présence d'observateurs, pour accorder la confiance au gouvernement d'entente nationale, et ils avaient aussi exigé à ce que la séance soit retransmise en direct par la télévision et que son ordre du jour se limite au vote de confiance pour le gouvernement, a précisé la même source.

L'Assemblée des représentants n'a pu tenir sa séance de lundi dernier, faute de quorum réglementaire, portant à quatre le nombre d'échecs du Parlement à se réunir en vue de se pencher sur le vote de confiance en faveur du gouvernement d'union nationale.

Le Parlement libyen et le Congrès national général (CNG-Parlement sortant) ont convenu de la nécessité d'apporter quelques ajustements à l'Accord politique signé par les protagonistes libyens sous l'égide de la Mission d'Appui des Nations unies (Manul).

Plusieurs députés des deux Parlements rivaux libyens se sont réunis à Tripoli dans le cadre d'un dialogue libyo-libyen, et ont demandé dans leurs recommandations que l'Accord politique soit modifié pour répondre aux exigences de la scène et arriver à un consensus national, puis respecter, par la suite, les principes et objectifs de la formation d'un gouvernement.

Quelque 100 députés membres de la Chambre des représentants, le Parlement reconnu par la communauté internationale, ont déclaré dans un communiqué leur soutien au gouvernement de réconciliation nationale issu du processus politique initié par les Nations unies, soulignant qu'ils ont été empêchés de voter pour lui accorder



Ph : DR

la confiance.

Kobler empêché de se rendre à Tripoli

Le chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Martin Kobler, a annulé mercredi dernier sa visite à Tripoli où il espérait voir s'installer le gouvernement d'union nationale.

L'émissaire de l'ONU n'a pas donné la raison de l'annulation de sa visite mais un porte-parole de la Manul a indiqué que son vol avait été «bloqué», sans donner plus de détails.

M. Kobler a indiqué sur Twitter que sa visite programmée mercredi à Tripoli visait à «préparer le terrain à l'installation du conseil présidentiel», une instance composée de neuf membres de factions rivales qui a récemment proclamé le gouvernement d'union nationale.

Sur le terrain, les combats armés ont connu l'escalade dans l'est, le sud et l'ouest du pays, alors que la situation alimentaire s'est dangereusement

dégradée menaçant la vie de plus de 2,5 millions de personnes. Des organisations internationales ne cessent de mettre en garde contre une famine qui menace de nombreuses populations.

Par ailleurs, le trafic aérien à l'aéroport de Mitiga dans la capitale libyenne a été suspendu pendant quelques heures dimanche «pour raisons de sécurité», selon un responsable de l'Aviation civile à Tripoli.

Face à la volonté du gouvernement d'union de s'installer rapidement dans la capitale libyenne, les autorités de Tripoli y ont décrété «l'état d'urgence maximal».

Brève fermeture de l'aéroport de Tripoli «pour des raisons de sécurité»

Le trafic aérien à l'aéroport de Mitiga dans la capitale libyenne a été suspendu pendant quelques heures dimanche «pour raisons de sécurité», selon

un responsable de l'Aviation civile à Tripoli. L'aéroport a fermé «pour des raisons de sécurité», a affirmé à la télévision libyenne al-Nabaa Youssef Guesseia, chef de la direction de l'Aviation civile à Tripoli, avant d'annoncer quelques heures plus tard que les vols avaient repris normalement.

«Des instructions ont été données par l'Aviation civile libyenne de fermer l'aéroport de Mitiga», a pour sa part indiqué la principale compagnie d'Etat «Libyan Airlines» sur sa page Facebook.

Au total, l'aéroport a fermé pendant six heures, de 8h00 (6h00 GMT) à 14h00 (12h00 GMT).

«La direction de la sécurité aérienne est en train de vérifier les différentes installations de l'aéroport par souci pour la sécurité des passagers», avait indiqué dans la matinée M. Guesseia. Aucune des sources n'a cependant pu expliquer quelles étaient ces «raisons de sécurité».

M. T./APS

Détérioration de la santé des prisonniers sahraouis de Gdeim Izik

Les familles protestent devant la prison à Rabat

Les familles des prisonniers politiques sahraouis du camp de Gdeim Izik ont organisé des sit-in à Rabat, afin d'attirer l'attention sur l'état de santé de leurs fils qui s'est «fortement dégradé» en raison des complications de la grève de la faim illimitée qu'ils mènent depuis le 1^{er} mars, selon le ministère sahraoui de Territoires occupés et des Communautés sahraouies établies à l'étranger.

Face au mépris des autorités d'occupation marocaines aux demandes légitimes des prisonniers politiques sahraouis, les familles ont organisé samedi des sit-in devant la prison à Rabat, pour protester contre la situation sanitaire de leurs fils condamnés à des lourdes peines d'emprisonnement par une cour martiale marocaine, a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie SPS, citant le minis-

trère. Parmi les cas graves de prisonniers politiques sahraouis, la même source a cité le cas de Sid'Ahmed Lemjayid, qui souffre d'un gonflement anormal au niveau des membres et Bachir Boutenguiza, transporté en coma à l'hôpital, en raison d'une hémorragie sanguine.

Les prisonniers politiques en grève de la faim souffrent de douleurs, notamment la perte de poids, troubles cardiaques, le manque de sommeil, la perte de conscience et autres, d'après la même source.

Les prisonniers politiques du groupe de Gdeim Izik purgent de lourdes peines d'emprisonnement allant de 20 ans à la perpétuité depuis plus de cinq ans. Un procès jugé illégal et inéquitable, selon les organisations internationales.

Treize d'entre eux poursuivent la grève

de la faim illimitée depuis le 1^{er} mars. Il s'agit de : Mohamed Bachir Boutenguiza, Sid'Ahmed Lemjayid, Ahmed Sbai, Mohamed Bani, Ibrahim Ismaeli, Sidi Abdelah Abhah, Naama Asfari, Hassen Dah, Mohamed Bourial, Cheikh Banga, Mohamed Embarek Lefkir, Abdellah Toubali et Bachir Khada, selon SPS.

Réunions de consultations algéro-sahraouies

Une réunion de haut niveau s'est tenue dimanche à Alger sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et du Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Abdelkader Taleb Omar, dans le cadre des consultations algéro-sahraouies, indique un communiqué des services du

Premier ministre. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, et le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, ont participé à cette réunion.

Plusieurs membres du secrétariat national du Front Polisario et du gouvernement sahraoui ont également participé à la réunion, précise la même source.

«Ces consultations ont porté sur les questions diplomatiques, sécuritaires et humanitaires d'intérêt commun», souligne le communiqué.

Khelil L.

Pakistan

Les talibans revendiquent un sanglant attentat-suicide visant les chrétiens

■ Les talibans pakistanais ont revendiqué hier un sanglant attentat-suicide la veille dans un parc très fréquenté de Lahore en plein dimanche de Pâques, affirmant avoir délibérément visé les chrétiens.

Par Ali O.

Le bilan atteignait hier midi 72 morts, dont 29 enfants et six femmes, a indiqué à l'AFP un responsable administratif de la ville, Muhammad Usman, qui a fait aussi état de plus de 200 blessés. Cet attentat, qui porte un coup sérieux aux promesses d'embellie sécuritaire de l'armée, est le plus meurtrier cette année au Pakistan. «*Environ 10 à 15 chrétiens ont été tués*», a précisé à l'AFP le porte-parole des services administratifs de la ville, Imran Maqbool. «*Nous avons perpétré l'attentat de Lahore car les chrétiens sont notre cible*», a déclaré à l'AFP par téléphone Ehsanullah Ehsan, le porte-parole du Jamaat-ul-Ahrar, une faction du mouvement taliban pakistanais. La déflagration s'est produite dans le parc Gulshan-e-Iqbal, proche du centre de Lahore, particulièrement bondé en ce jour de printemps ensoleillé où la minorité chrétienne célébrait Pâques. La police a

bouclé le site où gisaient toujours dans la matinée des lambeaux de chair sur les balançoires. Morceaux de vêtements, tourniquets tachés de sang et machine à pop corn fêlée témoignaient de l'interruption violente d'un après-midi festif. Le kamikaze «*s'est fait exploser près de l'aire de jeux pour enfants, où ils faisaient de la balançoire*», a indiqué M. Usman. Des billes métalliques ont été retrouvées. «*Nous étions allés au parc pour profiter de ce jour de Pâques. Tout d'un coup, il y a eu une énorme explosion, j'ai vu une énorme boule de feu, et quatre à six personnes de ma famille ont été blessées, dont deux grièvement*», a témoigné pour l'AFP Arif Gill, un homme de 53 ans. Un médecin a décrit des scènes d'horreur à l'hôpital Jinnah, où des blessés étaient soignés à même le sol et dans les couloirs juste après l'attaque. La situation demeurait chaotique hier matin alors que les familles et les journalistes affluaient dans l'établissement, a rapporté l'AFP. Un deuil de trois jours a été



décreté dans la province du Pendjab, dont Lahore est la capitale. Ecoles et administrations devaient néanmoins rester ouvertes, selon un haut responsable. Les attentats visant les enfants ont une résonance toute particulière au Pakistan, toujours traumatisé par l'attaque perpétrée par un commando taliban dans une école de Peshawar, qui avait fait au moins 154 morts en décembre 2014. La jeune lauréate pakistanaise du prix Nobel de la paix Malala Yousafzai s'est dite «*accablée par cette tuerie dénuée de sens*». Les États-Unis ont également condamné un «*effroyable acte terroriste*», et la France a réaffirmé sa volonté de «*continuer à combattre partout le*

terrorisme». «*J'ai perdu deux jeunes de ma famille. L'un était mon fils et l'autre mon petit-fils*», pleure Yousaf Massih, un chrétien de 55 ans, devant la morgue. «*Ils m'avaient dit qu'ils allaient jouer, mais à la place ils sont venus dans ce parc*», soupire-t-il. Selon un autre homme, Javed Ali, dont la maison est située juste en face de l'entrée du site, le parc, où il se trouvait lui-même quelques heures plus tôt dimanche, était «*plein de monde à cause de Pâques*». «*Il y avait beaucoup de chrétiens là-bas. Il y avait tant de monde que j'ai dit à ma famille de ne pas y aller*», a-t-il souligné. Au Pakistan, des groupes islamistes armés ciblent parfois la minorité chrétienne –

un peu moins de 2% de la population de ce pays de 200 millions d'habitants, majoritairement musulman sunnite. Un double attentat suicide perpétré par les talibans contre des églises à Lahore avait fait 17 morts en mars 2015. A Islamabad, la situation restait également tendue hier en raison d'un sit-in de partisans d'un islamiste condamné pour assassinat et pendu le mois dernier, Mumtaz Qadri. Quelque 3.000 manifestants, issus d'un vaste rassemblement organisé dimanche à Rawalpindi, ville jumelle de la capitale Islamabad, ont passé la nuit sur l'avenue de la Constitution, qui longe le Parlement, la présidence et les bureaux du gouvernement pakistanais dans un face-à-face musclé avec la police et l'armée. La veille, environ 25 000 personnes s'étaient réunies à Rawalpindi pour des prières en mémoire de Qadri, puis certains avaient avancé, armés de pierres, vers la capitale. L'exécution le 29 février de Mumtaz Qadri a mis en rage des factions islamistes qui avaient érigé ce dernier au rang de héros pour avoir abattu en 2011 Salman Taseer, gouverneur du Pendjab et partisan déclaré d'une révision de la loi sur le blasphème.

Les manifestants réclament notamment l'exécution d'une chrétienne accusée de blasphème, Asia Bibi, et que Mumtaz Qadri soit élevé officiellement au rang de «*martyr*». **A. O.**



Points chauds

Replis

Par Fouzia Mahmoudi

De toute évidence la négociation de l'apaisement historique entre les États-Unis et Cuba est le fait de Barack Obama et de Raul Castro, le frère de ce dernier, Fidel Castro, emblématique leader de l'île communiste ayant ces derniers jours exprimé très clairement tout le mal qu'il pensait du rapprochement avec Washington. En effet, l'ex-président cubain a affirmé cette semaine que malgré la récente visite historique de Barack Obama, Cuba n'oublierait pas ses confrontations passées avec les États-Unis et que l'île n'avait pas besoin de cadeau de ce pays. «*Nous sommes capables de produire des aliments et les richesses matérielles dont nous avons besoin grâce aux efforts et à l'intelligence de notre peuple. Nous n'avons pas besoin que l'empire nous fasse cadeau de quoi que ce soit*», a écrit le père de la révolution cubaine, 89 ans, dans un texte publié une semaine après la visite du président américain à Cuba. Dans cette longue lettre portant le titre «*Le frère Obama*», l'ex-président cubain, qui s'est retiré du pouvoir depuis 2006, ironise sur les paroles sirupeuses prononcées par Obama lors de son discours de La Havane la semaine dernière. «*On était censés courir le risque d'un infarctus en écoutant ces paroles du président américain*», poursuit dans la même veine l'ex-leader Maximo, avant de rappeler une longue liste de contentieux passés et persistants entre les deux pays malgré le rapprochement spectaculaire entamé fin 2014 entre Obama et Raul Castro. Lors d'un discours retransmis par les médias cubains la semaine dernière, le président américain avait appelé La Havane à enterrer le dernier vestige de la Guerre froide avant de se lancer dans un plaidoyer en faveur des libertés publiques et la démocratie sur l'île, tout en se défendant de vouloir imposer des changements à Cuba. «*Ma modeste suggestion est qu'il réfléchisse et qu'il n'essaie pas d'élaborer les théories sur la politique cubaine*», a répondu Fidel Castro rappelant la jeunesse de Barack Obama, né en 1961, soit au plus fort des tensions entre La Havane et Washington. «*Que personne ne se fasse d'illusions sur le fait que le peuple de ce pays noble et désintéressé renoncera à la gloire et aux droits, à la richesse spirituelle acquise par le développement de l'éducation, la science et la culture*», a encore prévenu l'ex-président dans cette lettre publiée par le quotidien d'État «*Granma*». Toutefois, il est fort peu probable que cette diatribe de l'ex-leader cubain puisse endommager de quelque sorte le processus de rapprochement entre les deux nations. Un processus qui a déjà commencé avec un concert historique la semaine dernière à La Havane du groupe de rock légendaire, les Rolling Stones. Un concert qui a rassemblé plus de 500 000 personnes avides de faire partie du reste du monde et de non plus être recluses sur leur île. Les mots du frère aîné des Castro auront ainsi bien peu d'impact sur toutes ces générations de cubains qui ne rêvent que d'ouverture et qui sont bien décidés désormais à profiter de la nouvelle tournure des événements plutôt que de «*chôlisir*» de rester repliés. **F. M.**

Yémen

Nouveau signe d'apaisement

L'Arabie saoudite et les rebelles chiites au Yémen ont une nouvelle fois échangé des prisonniers, confirmant une volonté d'apaisement avant un cessez-le-feu et des pourparlers de paix annoncés par l'ONU pour le mois prochain. Neuf Saoudiens «*retenus au Yémen*» ont été échangés contre 109 Yéménites arrêtés dans les zones d'opération près la frontière sud de l'Arabie saoudite, a annoncé hier la coalition militaire arabe engagée au Yémen contre les rebelles houthis. «*9 détenus saoudiens ont été récupérés et 109 Yéménites, arrêtés dans les zones d'opérations militaires*», ont été remis à la partie yéménite, a déclaré la coalition conduite par l'Arabie saoudite. Cet échange, le deuxième du genre, a été effectué dimanche, a indiqué la coalition dans un communiqué, sans préciser si les Saoudiens qui étaient retenus au Yémen sont des militaires ou des civils et si les Yéménites sont des houthis. À la suite d'une médiation tribale, un premier échange avait été annoncé le 9 mars, en même temps qu'une trêve humanitaire à la frontière saoudo-yéménite. Un caporal saoudien avait été remis aux autorités de son pays et sept rebelles avaient pu regagner le Yémen. Dans son communiqué hier, la coalition indique que le second échange s'est déroulé

dans le cadre de cette trêve. Elle s'est dite satisfaite du maintien de l'accalmie à la frontière et a espéré la voir «*s'étendre aux zones de combat, de manière à faciliter l'envoi d'aide humanitaire à l'ensemble du territoire yéménite et à soutenir les efforts des Nations unies pour parvenir à une solution politique au Yémen sur la base de la résolution 2216 du Conseil de sécurité*». En annonçant l'accalmie le 9 mars, la coalition avait affirmé qu'elle allait s'accompagner de l'envoi d'une assistance humanitaire. Son porte-parole, le général de brigade saoudien Ahmed Assiri, avait par la suite indiqué qu'une aide humanitaire avait été acheminée à Saada, place forte des Houthis, dans le nord du Yémen. Paradoxalement, un porte-parole de la défense civile saoudienne, Yahia ben Abdallah Qahtani, a annoncé dimanche soir que huit personnes, dont quatre enfants, avaient été blessées par des tirs en provenance du Yémen dans l'extrême sud-ouest de l'Arabie saoudite. Le nouvel échange de prisonniers est intervenu après l'annonce d'un cessez-le-feu au Yémen à partir du 10 avril et de la reprise huit jours plus tard de pourparlers de paix interyéménites au Koweït, sous l'égide de l'ONU. Le Yémen, pays pauvre de la péninsule arabique, est en proie au chaos depuis l'entrée en septembre 2014 dans la capi-

tale Sanaa des rebelles houthis, accusés par l'Arabie sunnite de liens avec l'Iran chiite. Le conflit s'est aggravé avec l'intervention en mars 2015 d'une coalition militaire arabe, conduite par Riyad, en soutien au gouvernement internationallement reconnu. Plus de 6 200 personnes ont été tuées et 30 000 blessées, selon l'Organisation mondiale de la santé qui précise que 21 millions de civils (82 % de la population) ont besoin d'assistance humanitaire, y compris près de 2,5 millions de déplacés.

Dans une interview à l'Agence France-Presse à l'approche du premier anniversaire de la guerre déclenchée le 26 mars 2015, le général Assiri avait annoncé la fin prochaine des «*opérations militaires majeures*» au Yémen. Cette annonce avait aussitôt été saluée par les États-Unis qui, comme les organisations humanitaires, s'inquiètent du coût humain de ce conflit. Washington et les Occidentaux s'inquiètent aussi de la présence grandissante dans les régions reprises aux rebelles, dans le sud du Yémen, des jihadistes d'Al-Qaïda et du groupe État islamique (EI). Le ministre d'État émirati aux Affaires étrangères, Anwar Gargash, a affirmé que l'intervention au Yémen «*a atteint ses objectifs*». Son pays est l'un des piliers de la coalition arabe.



Premier tour de manivelle

Top action pour «A la fin du temps» de Yasmine Chouikh

■ Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a donné dimanche dans la commune de Hassiane (Mostaganem) le premier tour de manivelle du long métrage «A la fin du temps», écrit et réalisé par Yasmine Chouikh.

Par Adéla S.

Ce film, un drame social, raconte l'histoire d'une femme qui a perdu son mari et décida d'aller, pour la première fois, rendre visite au saint patron «Sidi Belkbour» afin de se recueillir sur la tombe de sa sœur.

Au fil de ses visites, la veuve découvre le passé de sa sœur et demande un fossoyeur de tout mettre en place pour l'organisation de ses propres funérailles.

Une pléiade d'acteurs participent à ce film, produit par la société «Making of», dont Djamilia Gherras, Djillali Boudjemâa, Imène Nawel, Mohamed Benbekriti et Mehdi

Moulay. Le tournage devra durer environ six semaines à travers plusieurs communes de la wilaya de Mostaganem et l'avant-première «est prévue l'année prochaine», a-t-on appris lors des explications fournies au ministre. Par ailleurs, le ministre de la Culture a procédé, au niveau de la localité de Salamandre, à l'inauguration du nouveau siège de l'école régionale des arts plastiques, considérée comme la plus grande au niveau national pouvant accueillir 300 étudiants.

Cette structure culturelle et de formation, dont la réalisation a coûté quelque 350 millions de dinars, comprend 17 ateliers de peinture, de sculpture, de des-



Ph. DR

gn, de miniatures, de calligraphie et de décoration, ainsi que de communication visuelle.

L'école dispose également de quatre salles pour les cours théoriques et un amphithéâtre d'une capacité de 100 places, ainsi qu'une salle d'exposition.

Elle comprend également une résidence de 60 lits, un réfectoire, un club, une cafétéria

et une salle pour les sports collectifs, entre autres.

Par ailleurs, le ministre a assisté à une cérémonie de signature d'une convention de coopération entre la direction de la culture et celle de la formation professionnelle pour la sauvegarde du patrimoine culturel.

Le ministre de la Culture avait inauguré, samedi, le théâtre

régional de Mostaganem «Si Djillali Benabdelhalim», un théâtre de plein air dans le quartier «El Arsa», au chef-lieu de wilaya, et une bibliothèque à Ain Tédèles.

M. Mihoubi avait également donné le coup d'envoi du 1^{er} salon national du livre à Mostaganem.

A. S./APS

Libérer et professionnaliser davantage le secteur

Mise en place d'une stratégie pour le cinéma

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué dimanche à Mostaganem que son département ministériel est en passe de mettre en place une stratégie permettant de libérer le secteur du cinéma, de le rendre plus professionnel et de faire en sorte que l'investissement dans ce secteur devienne une priorité.

Un travail «urgent» est en cours d'élaboration pour mettre en place une stratégie et une conception au profit du cinéma algérien consistant à encourager l'investissement dans ce secteur portant, entre autres, sur la construction de nouvelles salles de cinéma, la réhabilitation des anciennes, la création de laboratoires de post-production et de studios de tournage, a souligné le ministre, à l'ouverture de la 3^e édition des journées du court-métrage et du documentaire, au deuxième jour de sa visite dans la wilaya de Mostaganem.

«Une grande volonté nous anime pour développer de nouveau l'image et remettre les choses sur rails et cela ne peut se faire sans la concertation avec

les professionnels du cinéma qui sont les plus aptes à connaître les problèmes qu'affronte ce secteur», a déclaré M. Mihoubi, affirmant que le gouvernement est prêt à soutenir toute initiative sérieuse et utile, dans le cadre d'une vision créative et économique.

Le ministre a ajouté que le financement des films à grands budgets a pris le pas sur le droit des jeunes cinéastes désireux de produire des films à petits budgets, soulignant que l'Algérie manque de courts-métrages et de documentaires qui constituent des bases importantes dans le développement du cinéma. «Nous serons attentifs aux voix qui appellent sans cesse à rénover la situation du cinéma en Algérie et nous œuvrerons à mettre en place une nouvelle vision sérieuse et renouvelée pour le cinéma algérien», a assuré le ministre, ajoutant que le développement de cette vision est prêt.

«Une équipe a élaboré un document auquel des retouches ont été apportées.

Il sera présenté au gouverne-

ment, avec comme objectif de faire sortir le cinéma algérien de la situation dans laquelle il évolue actuellement», a-t-il proposé à ce propos.

M. Mihoubi a indiqué, par ailleurs, que sur 400 salles de cinéma qui existaient au début de l'indépendance du pays, il ne reste actuellement que moins d'une centaine où les films ne sont pas projetés de la même manière en vigueur dans le monde.

Le ministre a indiqué, d'autre part, la restructuration des entreprises de cinéma relevant du ministère de la Culture du point de vue contenus, objectifs et missions afin de les adapter aux mutations économiques.

«Nous œuvrons à restructurer et à réorganiser le cinéma algérien de façon à le rendre plus efficace et donner la chance aux professionnels de ce secteur, notamment les jeunes, car ce sont eux qui porteront, plus tard, le flambeau», a-t-il déclaré dans ce sens.

«Nous avons réussi à numériser 14 films algériens en utilisant les nouvelles techniques et dans

sept à dix jours nous présentons cette nouvelle expérience lors d'une cérémonie spéciale. Notre objectif est de préserver le cinéma algérien», a-t-il ajouté.

Le programme des «journées du court-métrage et du documentaire», organisés à la maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki, comporte 29 œuvres dont 17 courts-métrages et 10 documentaires de production nationale et étrangère.

En outre, trois œuvres sont hors compétition de même que cinq longs métrages réalisés par des cinéastes algériens locaux ou activant à l'étranger.

Les courts-métrages se disputent les prix de la meilleure mise en scène, du meilleur rôle et de la meilleure image et les documentaires les prix de la meilleure mise en scène, la meilleure image et le meilleur thème.

Des ateliers de formation sur la mise en scène et le montage vidéo seront organisés au profit de 30 stagiaires par la direction de la culture, en marge de cette manifestation de 5 jours, avec

l'animation de conférences sur l'histoire du cinéma algérien.

Des metteurs en scène originaires de Mostaganem ont été honorés à l'occasion de cette manifestation culturelle, notamment Mohamed Chouikh, Okacha Touita et Abderrahmane Mustapha.

Le ministre de la Culture a pris part également à la cérémonie de signature d'une convention entre les secteurs de la culture et de l'emploi portant sur l'investissement dans le secteur culturel et la création de micro-entreprises en faveur des jeunes.

Hani Y.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya

Jusqu'au 2 avril :

Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin »

Cinémathèque algérienne

Jusqu'au 31 mars :

Promotion du cinéma national : projection du long-métrage de fiction « Le Puits » de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015)

Maison de la culture Malek Haddad (Constantine)

Jusqu'au 30 mars :

Exposition en son et images «Constantine, berceau du soufisme musulman et des chants mystiques».

Cinémathèque de Béjaïa

Du 31 mars au 2 avril :

Journées du cinéma colombien.

Jeudi 31 mars à 17h30 :

Film documentaire Gabo.

Vendredi 1^{er} avril :

Projection du film la sirga ainsi que le film del amor y otros deminios.

Constantine

Quatre professionnels du théâtre honorés

Quatre professionnels du domaine du théâtre ont été honorés dimanche à Constantine au cours d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, célébrée annuellement le 27 mars.

A l'initiative du département Théâtre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» et dans une ambiance conviviale, Allaoua Zermani, Atika Belazma, A'hcene Benaziez et Amar Benguesmia, artistes et techniciens du théâtre régional de Constantine (TRC) ont été honorés.

Au cours de cette cérémonie à laquelle ont assisté des artistes, des cadres du TRC, ainsi que des amateurs du quatrième art, le directeur du TRC, Mohamed Zetili, a rendu un vibrant hommage aux femmes et aux hommes, faiseurs de rêves qui ont, «pendant des décennies, créé l'animation et perpétué le spectacle».

Le rôle du théâtre dans la valorisation de l'histoire nationale a été également mis en exergue par le responsable qui a insisté sur «la nécessité de la diversification de la production théâtrale pour représenter toutes les

catégories de la société».

A l'occasion, le TRC a présenté la générale de sa nouvelle œuvre «4x4» destinée aux enfants. D'après un texte de Nabil Saâdane et mise en scène par A'hcene Benaziez, l'œuvre, suivie par les petits, traite de la manière de capter l'attention des enfants et de les inciter à aimer et chercher le savoir.

La pièce «4x4» dont la scénographie est signée Abdelhalim Rahmouni et la musique Lotfi Zaârou et Abdelhamid Litim a réuni huit comédiens.

Racim C.

Coup-franc direct

Raouraoua et l'équipementier

Par Mahfoud M.

Après le scandale de l'équipementier Adidas qui a confectionné un maillot qui n'a rien de spécial puisque, au contraire, il a déjà été vu porté par le gardien de Palmeiras, il est à se demander pourquoi Raouraoua a signé le contrat avec cette firme. Quatorze mois d'attente pour un maillot tout ce qu'il y a de plus banal. Le président de la FAF, au lieu de relever cette anomalie et demander des explications, s'entête à chercher celui qui a fuité les photos du maillot qui ont mené à toute sa polémique. Le patron de la FAF aurait dû plutôt chercher à comprendre auprès de l'équipementier le pourquoi de cette situation et ses incohérences qui ternissent l'image de l'Algérie et de la sélection nationale et non blâmer certains d'avoir donné cette information. Pourquoi donc ne pas changer d'équipementier si ce dernier ne présente pas de meilleurs avantages ? Cela montre donc qu'on navigue à vue d'œil dans la gestion de ce genre de questions liées à la sélection nationale qui devrait être bien gérée et non rester dans le flou qui n'arrange rien les choses. **M. M.**

Gymnastique

Zaâter satisfait de l'organisation

LES 13^e CHAMPIONNATS d'Afrique de gymnastique (23-26 mars à Alger), au cours desquels «tous les moyens techniques et pédagogiques» mobilisés étaient «conformes aux normes internationales» en vigueur, ont été «une totale réussite», s'est félicité dimanche le président de l'Union africaine de la discipline (UAG), Sid Ali Zaâter. «C'est la 3^e fois que l'Algérie abrite les Championnats d'Afrique de gymnastique et les progrès, en matière d'organisation, sont visibles à chaque nouvelle édition», a indiqué le premier responsable de l'UAG. Même du point de vue technique, Zaâter a trouvé le niveau «fort appréciable», particulièrement celui des athlètes algériens qui ont réussi à moissonner «un nombre considérable de médailles dans différentes disciplines». L'Algérie a brillé, en effet, aussi bien en gymnastique artistique qu'en aérobic, terminant à la 2^e place du classement

général avec un total de 21 médailles (12 or, 4 argent, et 5 bronze), derrière l'Egypte (1^{er}) avec 37 médailles (18 or, 11 argent et 8 bronze). Zaâter a néanmoins éprouvé quelques regrets, notamment par rapport au nombre réduit de pays participants, puisque seules 9 nations ont pris part à cette 13^e édition des Championnats d'Afrique de gymnastique à Alger. «Je trouve dommage aussi qu'une grande nation de la discipline, comme l'Afrique du Sud, ait participé avec des juniors, car la présence de ses meilleurs athlètes aurait rehaussé un peu plus le niveau de ce tournoi», a détaillé le responsable algérien. Outre l'Algérie, pays organisateur de ces Championnats d'Afrique 2016, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Congo, le Sénégal, la Centrafrique et la Namibie ont également pris part à la compétition.

Ligue 2

La 30^e et dernière journée fixée au 6 mai

LE CHAMPIONNAT d'Algérie de Ligue 2, saison 2015-2016, prendra fin le vendredi 6 mai avec le déroulement de la 30^e et dernière journée, selon le programme publié dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP).

Les huit matchs de cette ultime journée débiteront à 16h00, dont l'affiche entre les deux

poursuivants directs du leader médéen, l'USM Bel-Abbès (3^e) et le CA Batna (2^e) au stade du 24-Février de Sidi Bel-Abbès. A la veille de la 25^e journée, prévue vendredi prochain, l'O Médéa compte 47 points, contre 45 pour le CAB et 41 pour l'USMBA, sachant que les trois premiers au classement accéderont en fin de saison en Ligue 1.

JO-2016/athlétisme

Brahmia en Ethiopie pour signer une convention

LE CHARGÉ de la préparation olympique au sein du Comité olympique et sportif algérien (COA), Amar Brahmia, se trouve depuis dimanche soir à Addis-Abeba pour signer une convention avec un centre d'entraînement d'Athlétisme de «haut niveau». «Je suis venu à Addis-Abeba pour rencontrer nos athlètes qui se trouvent au centre de préparation de Sululta (25 km au nord-ouest d'Addis-Abeba). Je vais également discuter avec les responsables de cette enceinte pour éventuellement signer une convention pour la prise en charge de nos sportifs pour un prix étudié et éviter de négocier à chaque fois», a affirmé à l'APS Brahmia. Deux athlètes qualifiés aux prochains JO-2016 de Rio de Janeiro ont rejoint l'Ethiopie il y a quelques jours pour peaufiner leur préparation, il s'agit de Amina Bettiche (3000 m steeple) et Yacine Hathat (1500 m), précise-t-on de la même source. «Il s'agit d'un centre de préparation de haut niveau, incluant toutes les spécialités de la discipline», a souligné Brahmia. Amar Brahmia a rejoint la capitale éthiopienne dimanche soir en compagnie de la délégation de l'équipe nationale de football, qui s'apprête à livrer aujourd'hui un match face à l'Ethiopie dans le cadre de la 4^e journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon.

Eliminatoires de la CAN 2017/Ethiopie-Algérie Les Verts pour la confirmation

■ La sélection nationale de football dispute aujourd'hui la manche retour face à l'Ethiopie pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN 2017 AU Gabon. Après avoir balayé les Ethiopiens à l'aller sur le score sans appel de (7/1), les Verts ont l'intention de faire leur possible pour confirmer cette victoire et assurer la qualification à la phase finale de la CAN.

L'EN souhaite l'emporter



Par Mahfoud M.

Certes, la mission ne sera pas de tout repos, étant donné que les Ethiopiens souhaitent prendre leur revanche et garder leurs chances pour la qualification même s'ils savent en réalité que cela ne sera pas simple. Avec le large succès de vendredi dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida, il est clair que les coéquipiers de Brahim partent avec un large ascendant psychologique. D'ailleurs, les joueurs algériens sont unanimes à vouloir prendre les trois points encore au cours de cette rencontre même si un match nul devrait suffire à leur

bonheur. En effet, pour eux ce sera très important de continuer sur cette même lancée et confirmer leur montée en puissance après deux succès sur des scores fleuves. Les protégés de Gourcuff devront quand même faire très attention à cette équipe éthiopienne qui tentera de titiller notre sélection nationale et jouer son va-tout. Le sélectionneur national devrait apporter quelques légers changements pour un peu de fraîcheur dans le groupe, surtout qu'il sait que la fatigue aura son effet sur certains éléments qui ne seront pas à cent pour cent de leurs capacités physiques. Ainsi, il faudra s'attendre, par exemple, à ce qu'il y

ait des changements dans l'axe de la défense avec le probable remplacement de Belkaroui qui a donné quelques frayeurs avec son positionnement qui n'était pas vraiment parfait. Ce dernier aurait ressenti aussi quelques douleurs aux adducteurs, ce qui fait que le coach devrait le remplacer par Medjani, alors que Mesloub pourrait effectuer son entrée au milieu. L'essentiel pour le driver des Verts est de garder, pratiquement, le même dispositif tactique qui devrait permettre aux Fennecs de revenir avec les trois points du succès. **M. M.**

Gourcuff évite la presse algérienne à nouveau

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Christian Gourcuff, s'est abstenu dimanche soir de livrer ses impressions à la presse algérienne, peu après l'arrivée des Verts à Addis-Abeba en vue du match face à l'Ethiopie prévu aujourd'hui dans le cadre de la 4^e journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017. Souvent disponible pour la presse nationale pendant chaque arrivée des Verts à l'occasion de ses rencontres à l'étranger, Gourcuff a cette fois-ci déro-

gé à la règle en refusant de s'exprimer sur le match. Le technicien breton n'est pas à sa première «escapade» puisque mardi dernier, en marge de la zone mixte organisée avec la presse au Centre technique national de Sidi Moussa, il a tout fait pour éviter les journalistes. Les relations entre l'ancien entraîneur du FC Lorient (France) et la presse nationale se sont détériorées depuis les deux matchs amicaux livrés en octobre 2015 à Alger face à la Guinée (défaite 2-1) et le Sénégal (victoire 1-0). Dans un entretien

accordé en février dernier à un média canadien, Gourcuff n'a pas hésité à dénigrer la presse. «Je ne prête pas beaucoup d'attention à ce qui se dit dans la presse, encore moins la presse algérienne», avait-il répondu à une question sur le bruit qui court au sujet de son éventuel départ de l'équipe nationale. Le sélectionneur des Verts ne se présente plus devant la presse avant chaque sortie des Verts à domicile, contrairement à ce qui se faisait depuis son arrivée à la tête du «Club Algérie» en août 2014.

Safir Taider

«Gourcuff nous fait progresser»

Le milieu de terrain international algérien du FC Bologne (Serie A italienne de football) a affirmé dimanche soir que l'équipe voulait continuer à travailler avec le sélectionneur de l'équipe nationale Christian Gourcuff, qualifiant le départ du technicien français de «bruits de couloir». «Nous n'avons jamais parlé d'un départ, ni avec le coach ni avec qui que se soit. Pour moi il s'agit de bruits de couloir ou tout simplement de spéculations de certains médias. Nous tenons à Gourcuff, par ce qu'il s'agit d'un coach qui nous fait progresser

tous les jours. Nous sommes bien avec lui et nous voulons continuer à travailler ensemble», a indiqué Taider peu après l'arrivée des Verts à Addis-Abeba, pour affronter aujourd'hui l'Ethiopie dans le cadre de la 4^e journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon. Certains titres de la presse algérienne ont évoqué un «éventuel» départ du sélectionneur après le match face à l'Ethiopie, au moment où la sélection carbure à plein régime en réalisant un trois sur trois aux qualifications

de la CAN -2017. «A voir le travail qu'on fait avec lui, les résultats sont toujours là une fois que nous pénétrons sur le terrain», a-t-il ajouté. La sélection nationale s'est imposée vendredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida face à l'Ethiopie (7-1) dans le cadre de la 3^e journée. Un succès qui permet aux Verts de conforter leur place de leader avec 9 points, à 5 longueurs des Seychelles et l'Ethiopie qui se partagent la 2^e place avec 4 points chacun. Le Lesotho ferme la marche avec 0 point.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Activité du CET de Sidi Boudrahem/ Béjaïa

La direction de l'environnement tente de rassurer

LA DIRECTION de l'environnement a rassuré hier les habitants de Oued Ghir qui protestent contre les produits toxiques et odeurs nauséabondes s'échappant de l'activité du centre d'enfouissement technique de Sidi Boudrahem. Des citoyens observent un rassemblement de protestation devant cet établissement depuis deux jours. Dans un communiqué qui nous a été transmis hier, la direction de l'environnement précise que «la station de traitement du lixiviat est en cours d'acquisition et répond aux normes arrêtées par le ministère de l'Environnement». «Nous tenons à rassurer les habitants de la localité de Oued Ghir, qu'il n'y a aucune preuve scientifique sur une quelconque contamination des puits appartenant à des citoyens et c'est la même chose concernant le réseau de transfert des eaux à par-

tir du barrage de Tichy-Haf», lit-on dans le document. Et d'ajouter: «les informations véhiculées par certains sont dénuées de tout fondement». «Le lixiviat est recyclé dans le casier du CET par le moyen de deux pompes», explique-t-on. Concernant les odeurs nauséabondes, le directeur de l'environnement qui s'est déplacé sur site n'a constaté aucune odeur et le directeur du CET procède régulièrement à l'utilisation du charbon actif pour éliminer toutes les odeurs, explique-t-on encore. Par ailleurs, «l'écoulement du lixiviat qui s'est produit dernièrement est dû aux intempéries qu'a connues la région de Béjaïa, un phénomène qui ne risque pas de refaire surface en temps normal», poursuit la direction de l'environnement. **Hocine C.**

Maroc/Sit-in mercredi devant le Parlement

Les principaux syndicats appellent à une participation massive

LES PRINCIPAUX syndicats au Maroc ont appelé à une participation «massive» au sit-in prévu mercredi devant le Parlement (Rabat) en protestation contre l'examen des projets de loi relatifs à la réforme des retraites. Les syndicats ouvriers qui sont l'UMT, la CDT, l'UGTM, la FDT et le SNEsup (syndicat national de l'enseignement supérieur) ont appelé les «responsables syndicalistes, les militants et indépendants à prendre part massivement» au sit-in en protestation contre la présentation par le gouvernement du projet de loi relatif au régime des retraites devant le Parlement. A travers ce mouvement de protestation, les syndicats veulent, selon des sources médiatiques, exprimer leur point de vue immuable contre toute décision «unilatérale» de la part du gouvernement concernant le dossier de la retraite, préconisant un dialogue social tripartite pour l'examen de ce genre de questions à caractère socio-politique. Pour le SG de la CDT, Abderrahmane Azzouzi, l'objectif de ce sit-in est de protester contre l'examen des projets de réforme du régime de la retraite mais aussi pour dénoncer l'ab-

sence de dialogue social entre le gouvernement et les syndicats. Les syndicats ont, par ailleurs, décidé de reporter l'organisation de la marche nationale au 10 avril prochain à Casablanca en vue d'élargir et renforcer le front interne au Maroc. Le report de la marche nationale intervient pour permettre «aux différents cadres, organisations civiles, politiques et syndicats à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc, d'assurer une plus forte mobilisation», selon la même source. Le Conseil du gouvernement avait adopté début février dernier des projets de loi relatifs au système de retraite, avant de les soumettre au Parlement, en dépit de la ferme opposition affichée par les syndicats. Les syndicats avaient mis en garde le gouvernement contre «les répercussions sociales des réformes envisagées qui risquent de compromettre la paix sociale, en lui imputant la responsabilité de ce qui pourrait en découler». Le principal point de discorde entre le gouvernement et les syndicats concernant cette réforme est l'âge de départ à la retraite qui devrait passer à 63 ans. **Salim Y.**

Aïn Témouchent

Saisie de 100 kg de kif traité

CENT KILOGRAMMES de kif traité ont été saisis par les éléments de la brigade anti-stupéfiants d'Aïn Témouchent, qui ont démantelé un réseau de trafic de drogue, a-t-on appris lundi de la sûreté de wilaya.

«Agissant sur information et après une filature de plus d'un mois en coordination avec le parquet de Beni Saf, ces éléments ont réussi à démanteler un réseau composé de quatre trafiquants, dont le présumé chef, qui activait dans l'axe Tlemcen-Ain

Témouchent-Oran», a-t-on indiqué.

Le présumé responsable du réseau a été arrêté en possession de 100 kg de kif que «le réseau s'appropriait à transporter vers la ville d'Oran», a-t-on fait savoir de même source.

Le suspect sera présenté aujourd'hui devant le parquet de Beni Saf, alors que les recherches se poursuivent pour l'arrestation des autres membres du réseau, selon la sûreté de wilaya.

O. B.

après les attentats de :cote d'ivoire ,istambul, Bruxelles, Baghdad, Pakistan ...

Le monde aujourd'hui



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou et El Oued

Deux terroristes mis hors d'état de nuire

■ Un terroriste a été mis hors d'état de nuire lundi près de la commune de Tadmaït à Tizi Ouzou, et un autre a été éliminé, dimanche soir à El Oued, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Ammar T.

«**D**ans le cadre de la lutte anti-terroriste et suite à l'opération de ratissage menée par les forces de l'ANP dans la forêt de Sidi Ali Bounab, près de la commune de Tadmaït, dans la wilaya de Tizi Ouzou/1^{er} RM, et qui s'était soldée par la neutralisation de trois terroristes et la récupération d'armes à feu et de munitions, un autre terroriste a été mis hors d'état de nuire le 28 mars 2016, tandis qu'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quan-

tité de munitions ont été récupérés», a précisé la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de l'opération menée par un autre détachement de l'ANP, à El Oued, dans la 4^e Région militaire, ayant permis d'éliminer six terroristes et de récupérer un important lot d'armements et de munitions, et suite à l'exploitation de renseignements, un septième terroriste appartenant au même groupe criminel a été éliminé, le 27 mars 2016 à 21h00, à El Oued, a ajouté la même source.

Il s'agit en l'occurrence du dangereux criminel recherché «M. Toufik».

Aussi, huit refuges pour terroristes ont été découverts et détruits à Tizi Ouzou, Aïn Defla, dans la 1^{er} RM et Skikda, dans la 5^e RM, contenant neuf mines de confection artisanale, des explosifs, des moyens de détonation et des denrées alimentaires.

D'autre part, à Batna, dans la 5^e RM, quatre personnes ont été appréhendées en possession de quatre armes à feu de fabrication artisanale et des kilogrammes de poudre noire.

A. T./APS

Un hélicoptère des forces aériennes s'écrase à Adrar

Douze militaires tués et deux autres blessés

UN HÉLICOPTÈRE de transport de troupes des forces aériennes algériennes s'est écrasé dimanche soir près de Reggan (Adrar), suite à une

panne technique, faisant douze morts et deux blessés, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Lors d'une mission programmée menée près de Reggan au secteur opérationnel d'Adrar en 3^e Région militaire et suite à une panne technique, un hélicoptère de transport de troupes de type Mi-171 des forces aériennes algériennes s'est écrasé aujourd'hui dimanche 27 mars 2016 à 18h00», précise le communiqué.

Le ministère de la Défense nationale déplore «la mort de douze militaires», ajoutant que «deux autres ont été blessés».

«Suite à ce tragique accident, le Commandant de la 3^e Région militaire s'est immédiatement déplacé sur les lieux, pour s'enquérir de l'ampleur des dégâts et prendre les mesures nécessaires dans de pareilles situations», note la même source.

De son côté, «le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a aussitôt ordonné la désignation d'une commission d'enquête afin de déterminer les circonstances de l'accident», conclut le communiqué.

R. N.